



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaine réunion
2. COMPETITIONS JEUNES – Report de matchs
3. COMMISSION FEMININES – Mise à jour
4. GESTION des LITIGES – Restreinte du 6 décembre 2024
5. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINE REUNION



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 13 DECEMBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 8 DECEMBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMPETITIONS JEUNES



√ WEEK-END des 14 et 15 DECEMBRE 2024

- La Commission des Calendriers JEUNES, suite aux nombreux arrêtés municipaux de la semaine dernière et du fait qu'à ce jour, il n'y a eu aucune remise générale, a décidé de reporter les rencontres du prochain week-end à une date ultérieure excepté le match U14 D2 A : US VERMELLES (b) / STADE BETHUNE (b).

- De ce fait, les rencontres des Coupes des 7 et 8 décembre 2024 sont reprogrammées ce week-end des 14 et 15 décembre 2024.

- Pour les clubs disposant d'un synthétique, les rencontres y seront fixées d'office à 15 heures (sauf dérogation pour la saison).

Il est demandé aux clubs recevant de signaler au plus vite tout changement d'horaire ou de surface de jeu.

Les rencontres sur herbe sont maintenues à 14 heures 30 avec possibilité d'inversion ; même décision pour les rencontres du dimanche matin.

Pour les clubs recevant 2 rencontres, les U15 à 8 seront fixées à 9 heures et 10 heures 30 pour les U15.

- Dans le cas où ces rencontres n'ont pu être jouées, elles seront reprogrammées au week-end des 18 et 19 janvier 2025.

√ Forfait général d'**AUCHEL en U16D2 – Groupe A** – Amende de 35 euros.

Pascal WATEL
Marc TINCHON



COMMISSION FEMININES



NOËL DES FEMININES

CATEGORIE DE U6 A U9 F FOOT A 4

- Le Noël des féminines aura lieu ce samedi 14 décembre 2024 de 9 heures 30 à 12 heures sur deux sites (SAINT POL et BEUVRY).

La commission féminine remercie les clubs qui accueilleront cet événement.

Site 1 : BEUVRY :

Adresse : Salle A. Debeyre – Rue Jean Zay – Beuvry 62660

USSM Loos - ES Anzin - FCF Henin – OS Aire – FCH Lens

Site 2 : SAINT POL :

Adresse : Stade Léo Lagrange, Place Léo Lagrange, 62130, Saint-Pol-sur-Ternoise

ES Sainte Catherine - USO Bruay – US Vimy – RC Lens – USA Lievin

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

Matches Reportés au 25 et 26 janvier 2025 dans les 4 poules

Poules A et B

Journée 8 matchs reportés au 26 janvier 2025 – 10 heures

Carvin Ruch / CS Habarcq

AS Salomé / ESD Isbergues

Poule C

Journée 6 matchs reportés au 26 janvier 2025 - 10 heures

ES Haillicourt / US Boubers Conchy

FC Bouvigny Boyeffles / AEP Verdrel

Poule D

Journée 6 match reporté au 25 janvier 2025 - 15 heures

ES Roeux / US Grenay

CHALLENGE U18F

Journée 5

Le match : Camphin en Pévèle / ES Vendin - reporté au 22 février 2025 13 heures

Journée 6

Le match : FC Bouvigny / ES Laventie reporté au 8 février 2025 16 heures

CHALLENGE U16F

La journée 5 est reportée au 22 février 2025

CHALLENGE U13F

La journée 4 dans les deux poules est reportée au 22 février 2025

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 6 décembre 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DU 23 ET 24 NOVEMBRE

SENIORS D5 - POULE B

Rencontre N°28864507 : INTR. NORRENT FONTES – OS ANNEQUIN (b)

2^{ème} forfait d'ANNEQUIN.

NORRENT FONTES bat ANNEQUIN par forfait 5/0.

Amende de 50€ à ANNEQUIN.

Match retour à INT. NORRENT FONTES.

JOURNEES DU 30 NOVEMBRE ET 1ER DECEMBRE

SENIORS D4 - POULE B

Rencontre N°28652531 : CSAL SOUCHEZ – AS BARLIN

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 - POULE D

Rencontre N°28652835 ES AGNY – FC ATREBATE

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 - POULE A

Rencontre N°28864159 : US GRENAY (b) – AAE AIX NOULETTE (b)

Réserves d'avant match de GRENAY, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/5

Amende de 30€ à GRENAY.

SENIORS D5 - POULE E

Rencontre N°28866960 : US HEUCHIN LISBOURG – SC ASBCA

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 - POULE D

Rencontre N°28868342 : US ARLEUX (b) – AFC LIBERCOURT (b)

1/ Réserves d'avant match d'ARLEUX, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/2

Amende de 30€ à ARLEUX.

2/ Réserves d'avant match de LIBERCOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/2

Amende de 30€ à LIBERCOURT.

SENIORS D6 - POULE E

Rencontre N°28868555 : US LAPUGNOY (b) – ES HAILLICOURT

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

U18 D4 - POULE C

Rencontre N°29869442 : AAE DOURGES – AS COURRIERES

Réserves techniques de COURRIERES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 30€ à COURRIERES.

U18 D4 - POULE D

Rencontre N°29869497 : ES SAINTE-CATHERINE – AS BEURAINS

Réserves d'avant match de BEURAINS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/5

Amende de 30€ à BEURAINS.

U16 D3 - POULE A

Rencontre N°29867346 : ES ALLOUAGNE – SC ASBCA

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

U13 D4 - POULE C

Rencontre N°29999691 : ES ALLOUAGNE – CS PERNES

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

U13 D4 - POULE L

Rencontre N°30000009 : CSAL SOUCHEZ – USA LIEVIN (c)

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 11 – POULE A

Rencontre N°28771534 : BILLY MONTIGNY CARABINIERS – AS MAROEUIL

1^{er} forfait de MAROEUIL.

BILLY MONTIGNY CARABINIERS bat MAROEUIL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à MAROEUIL.

Match retour à BILLY MONTIGNY CARABINIERS.

VETERANS A 8 – POULE A

Rencontre N°28784019 : US MAISNIL – AS BAILLEUL

1^{er} forfait de BAILLEUL.

MAISNIL bat BAILLEUL par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BAILLEUL.

Match retour à MAISNIL.

VETERANS A 8 – POULE B

Rencontre N°28784018 : FC ANNAY – EC MAZINGARBE

1^{er} forfait de MAZINGARBE.

ANNAY bat MAZINGARBE par forfait 5/0.

Amende de 15€ à MAZINGARBE.

Match retour à ANNAY.

FEMININES SENIORS A 8 – POULE D

Rencontre N°29205041 : USO MEURCHIN – AS BAPAUME BERTINCOURT

1^{er} forfait de MEURCHIN.

BAPAUME bat MEURCHIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à MEURCHIN.

U17 D2 – POULE B

Rencontre N°29867706 : RC LABOURSE – ESP. CALONNE LIEVIN

1^{er} forfait d'ESP. CALONNE LIEVIN.

LABOURSE bat ESP. CALONNE LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ESP. CALONNE LIEVIN.

Match retour à LABOURSE.

Rencontre N°29867709 : USSM LOOS EN GOHELLE – ES HAILLICOURT

1^{er} forfait d'HAILLICOURT.

LOOS bat HAILLICOURT par forfait 5/0.

Amende de 15€ à HAILLICOURT.

Match retour à LOOS.

U16 D3 – POULE C

Rencontre N°29867481 : FCE LA BASSEE – US RUCH CARVIN

2^{ème} forfait de LA BASSEE.

RUCH CARVIN bat LA BASSEE par forfait 5/0.

Amende de 30€ à LA BASSEE.

U11M D4 – POULE I

Rencontre N°29998088 : AAE DOURGES (c) – AS LOISON (b)

1^{er} forfait de LOISON.

DOURGES bat LOISON par forfait 5/0.

Amende de 10€ à LOISON.

Match retour à DOURGES.

Rencontre N°29998089 : AS PONT A VENDIN – FC ESTEVELLES

1^{er} forfait d'ESTEVELLES.

PONT A VENDIN bat ESTEVELLES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à FC ESTEVELLES.

Match retour à PONT A VENDIN.

U11M D4 – POULE R

Rencontre N°29998503 : ESD ISBERGUES (c) – ENT. LOCON/LA COUTURE

1^{er} forfait de ENT. LOCON/ LA COUTURE.

ISBERGUES bat ENT. LOCON /LA COUTURE par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ENT. LOCON/LA COUTURE.

Match retour à ESD ISBERGUES.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.**



**Le Secrétaire,
Marc TINCHON.**





TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



14 décembre	ES BULLY	U10
14 décembre	US BEUVRY	U15
15 décembre	ES BULLY	U11
15 décembre	US BEUVRY	U11
21 décembre	ES BULLY	U12
22 décembre	ES BULLY	U13